



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

RAPPORT D'ÉVALUATION CONTINUE

Bachelier en Diététique

Haute École Lucia de Brouckère
(HELdB)

Patrick MILOT
Mélanie JULIO
Jérôme LANDRIEU

8 octobre 2024

Table des matières

Diététique : Haute École Lucia de Brouckère	3
Synthèse	4
Introduction : principales évolutions de contexte depuis la dernière évaluation	7
Critère A.....	8
Critère B.....	11
Critère C.....	14
Conclusion	16
Droit de réponse de l'établissement.....	17

Diététique : Haute École Lucia de Brouckère

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2023-2024 à l'évaluation continue du cluster « Diététique ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ce cluster, organisée en 2017-2018.

Dans ce cadre, le comité d'évaluation continue, mandaté par l'AEQES et accompagné par un membre de la Cellule exécutive, a réalisé une visite le 29 novembre 2023 à la Haute École Lucia de Brouckère. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisées et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation continue soit le bachelier en Diététique, la visite (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation complète du programme ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2017-2018 ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte des éléments spécifiques au programme ainsi que des recommandations plus générales sur la gestion du programme, la démarche qualité qui s'y rapporte et la culture qualité.

Le comité des experts tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Il désire aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiants qui ont participé aux entretiens et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

Composition du comité¹

- Patrick Milot, expert de l'éducation et en gestion de la qualité, président du comité
- Mélanie Julio, experte de la profession
- Jérôme Landrieu, expert étudiant

¹ Un résumé du *curriculum vitae* des experts est disponible sur le site internet de l'AEQES : http://aeges.be/experts_comites.cfm.

Synthèse

FORCES PRINCIPALES

- Promesse de stabilité institutionnelle pour les années à venir
- Formalisation en cours de la démarche qualité au sein de HELdB
- Accompagnement méthodologique des TFE revu et renforcé
- Réflexion continue sur la cohérence du programme en Diététique
- Répartition des stages sur les trois blocs
- Le service d'aide à la réussite est connu et apprécié des étudiants

FAIBLESSES PRINCIPALES

- Manque de moyens mis à disposition de la démarche qualité
- Engagement inégal des parties prenantes internes dans la démarche qualité
- Faible taux de participation des étudiants de Diététique aux EEE
- Absence de réseau *alumni*
- Manque d'exercices de stimulation et de mises en pratique professionnelle
- Cuisine non conforme en bloc 1

OPPORTUNITÉS

- Révision de l'arrêté royal définissant et protégeant le titre de diététicien
- Intérêt croissant du public pour la nutrition
- Projet de portfolio numérique pour chaque étudiant (élaboration des softskills)

MENACES

- Présence de nombreuses formations dans le secteur de la diététique et de la nutrition, de niveaux différents, engendrant une concurrence forte.

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

1. Expliciter les rôles et responsabilités respectives de la coordination qualité institutionnelle, de la coordination de section et des relais qualité dans des fiches de fonction formalisées et accessibles aux parties prenantes internes afin de rendre leurs missions et actions plus visibles.
2. Ajuster la charge de travail et le nombre d'heures dédiées à la fonction de coordination de section.
3. Envisager un meilleur moment pour compléter les EEE, expliciter auprès des étudiants l'intérêt de ces dernières et effectuer ensuite un retour sur les résultats à ceux-ci afin d'augmenter leur taux de participation. Établir également un calendrier périodique de ces évaluations pour éviter un trop-plein de questionnaires à compléter.
4. Prioriser les actions du projet de plan d'action actualisé 2023-2028 et en redéfinir les échéances tout en diversifiant davantage les porteurs d'actions pour ne pas surcharger les enseignants.
5. Revoir l'organisation du stage en bloc 2 pour s'assurer de son encadrement et de sa pertinence pédagogique par rapport aux enjeux de la profession de diététicien.
6. Finaliser le projet de révision des fiches UE et s'assurer du lien des cours scientifiques fondamentaux avec la diététique en se questionnant sur la pertinence de certaines connaissances ou compétences dans la pratique de la diététique.

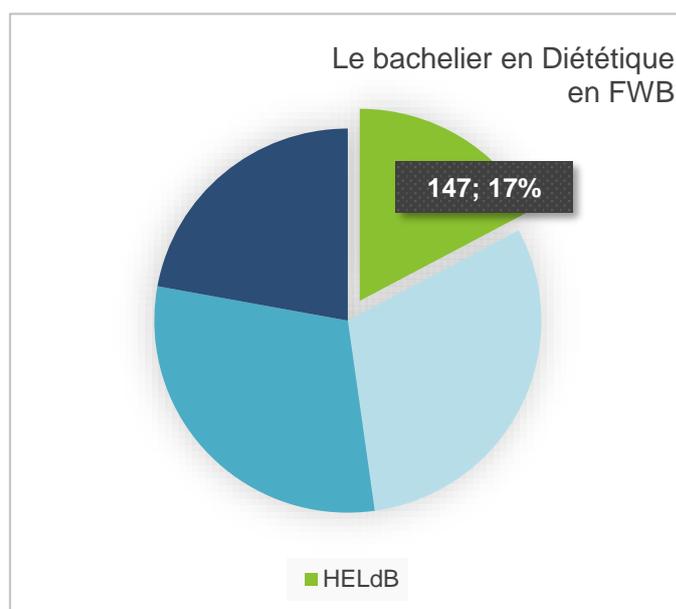
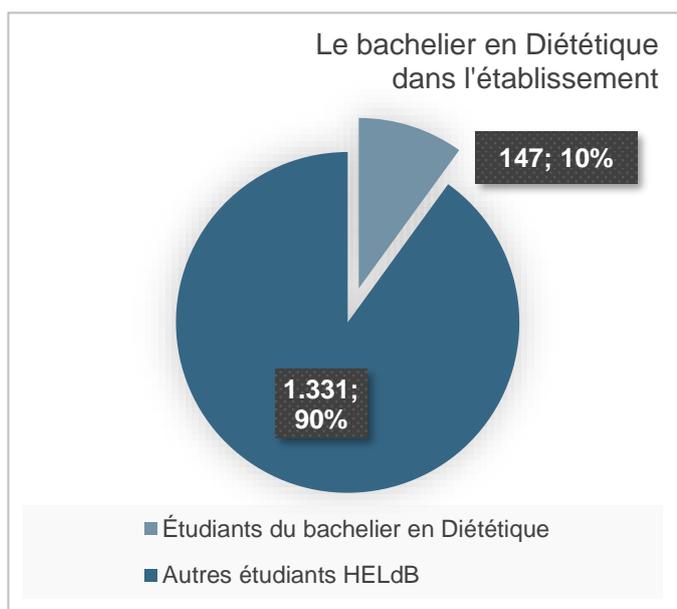
7. Pérenniser les différents chantiers en cours concernant la démarche qualité (mise en place et formation des relais/référents qualité par exemple) et informer les parties prenantes internes des avancées de ceux-ci afin de les impliquer et de susciter leur intérêt.
8. Mettre en œuvre le projet de création d'un réseau *alumni* afin de favoriser, entre autres, le partage d'expérience entre les anciens et les nouveaux étudiants.

Présentation de l'établissement et du programme évalué

La Haute École Lucia de Brouckère (HELdB) naît le 1^{er} septembre 1996 de la fusion de cinq instituts : l'institut Haulot, l'institut Meurice, l'institut supérieur économique, l'institut supérieur pédagogique et économique ainsi que le site Ferry. L'établissement fait partie du réseau officiel neutre subventionné : la Commission communautaire française de la Région Bruxelles-Capitale (COCOF) et la Province du Brabant Wallon sont ses pouvoirs organisateurs.

La Haute École organise 15 bacheliers et 3 masters, répartis sur deux campus, à Bruxelles et à Jodoigne. L'ensemble de ces formations sont divisées en trois départements : Sciences et Techniques, Sciences économiques et de gestion et Sciences de l'éducation. Le bachelier en Diététique fait partie de la section Sciences et Techniques, aux côtés des bacheliers en Gestion de l'environnement urbain, Architecture des jardins et du paysage, Electronique médicale et Ingénieur industriel. La formation est organisée sur l'implantation bruxelloise de l'établissement, au campus du CERIA (Anderlecht).

En 2021-2022, 147 étudiants étaient inscrits au bachelier en Diététique, sur un total de 1331 inscrits à la HELdB, soit 10 % des effectifs. Ces 147 étudiants représentent, par ailleurs, 17 % des étudiants inscrits à ce même bachelier sur un total de 854 étudiants pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles².



² Source : base de données SATURN, année de référence 2021-2022.

Introduction : principales évolutions de contexte depuis la dernière évaluation

D'emblée, mentionnons que des changements institutionnels majeurs ont eu un impact sur l'ensemble de la Haute École Lucia de Brouckère, incluant la cellule qualité institutionnelle. En effet, depuis la dernière évaluation (évaluation de suivi de 2017), l'établissement a fait face à une crise de gestion amenant à l'écartement du directeur-président et des directeurs de catégorie de l'époque. L'institution a ensuite connu une direction temporaire pendant trois ans.

Le 1^{er} mai 2021, l'ensemble organisationnel de la structure a été revu avec la prise de fonction d'un nouveau Collège de direction. Deux mois auparavant, l'établissement avait élu son Directeur-Président et trois directeurs de département.

Le nombre d'équivalents temps plein (ETP) dédié au bachelier en Diététique s'élevait à 7,5 en mars 2023. Avec les mouvements de personnel observés, notamment au service d'aide à la réussite (SAR) ainsi qu'à la cellule d'accompagnement pédagogique, il semble qu'un processus de centralisation de certains services soit en cours.

Le bachelier en Diététique vit cependant des enjeux en matière de recrutement et de diplomation depuis les cinq dernières années. Le nombre d'inscriptions a diminué de 38 % lors de cette période, mais le nombre de diplômés, bien que fluctuant d'année en année, reste relativement stable par rapport aux inscriptions.

Critère A

L'établissement/l'entité s'est engagé(e) dans une démarche d'amélioration continue adaptée à ses objectifs et s'appuyant sur des choix motivés, notamment en regard des recommandations de l'évaluation externe. Cette démarche est explicite et se fait avec la participation des parties prenantes, internes et externes à l'établissement/l'entité.

CONSTATS ET ANALYSES

Démarche d'amélioration continue : fonctionnement et caractère pérenne

- 1 Le comité constate que la démarche qualité à la HELdB est en cours de structuration. Une coordinatrice qualité est en poste dans la haute école depuis le mois de décembre 2016, à hauteur d'1/2 ETP et est chargée d'assurer la formalisation des processus qualité au niveau institutionnel.

Depuis 2022-2023, au sein du bachelier en Diététique, deux enseignants ont en charge la coordination de la section (1/10^e ETP en tout). Ils endossent, à ce titre, la responsabilité de coordonner l'équipe enseignante et d'assurer un relai entre la section et les autorités académiques. Le comité note que le nombre d'heures dédié à la coordination de section est trop faible par rapport à la charge de travail qu'elle constitue effectivement.

Le comité relève également que la fonction de relai/référent qualité dans les sections a aussi été créée en 2022-2023, mais cette dernière n'est pas encore pérennisée pour le cursus Diététique ni dans l'ensemble de la HE.

- 2 De manière générale, la haute école a adopté la pratique de réaliser des analyses SWOT dans les différents programmes offerts, de les actualiser annuellement et de les intégrer dans les évaluations internes faites à la demande de l'AEQES. En préparation à cette évaluation continue du bachelier en Diététique, une analyse SWOT de la section a bien été réalisée afin de recueillir le point de vue des différents acteurs (enseignants, étudiants et anciens étudiants diplômés depuis deux ans maximum dont la section avait les coordonnées personnelles). Par la suite, lors de la réunion annuelle des maîtres de stages (mai 2023), une analyse SWOT a également été effectuée avec les professionnels de terrain.
- 3 Le comité observe que le critère A du dossier d'avancement (Dav) remis par l'établissement au comité d'experts est centré sur le cycle Plan – Do – Check – Act (PDCA), processus connu en gestion de la qualité afin de s'inscrire dans une logique d'amélioration continue.

Les deux dernières étapes, Check et Act, sont néanmoins les plus difficiles à opérationnaliser. Ainsi, concernant l'étape Check, le comité constate que la HE n'a pas d'indicateurs clairs concernant des cibles visées et les moyens de mesurer le niveau d'atteinte de ces indicateurs. Les items Check et Act présentés dans le Dav comprennent en fait une série d'actions plutôt qu'un réel processus visant à mesurer les impacts des actions posées et identifiées pour l'item Do.

- 4 La direction du département Sciences et Techniques, dont fait partie le bachelier en Diététique, réunit les coordinateurs pédagogiques de la section deux fois par mois en fonction des besoins et les réunions spécifiques à la section avec les enseignants se déroulent quatre à cinq fois par an. Toutefois, le comité constate qu'il est compliqué de réunir la majorité des enseignants dans ces réunions étant donné que la plupart ne

sont pas engagés à temps plein dans la section et partagent leur emploi du temps entre différentes sections ou différents établissements.

- 5 Le comité observe que les évaluations des enseignements par les étudiants (EEE) font partie de la démarche d'amélioration continue de l'établissement et ont lieu deux fois par an (en janvier et en juin). L'outil est amélioré chaque année et a fait l'objet d'un groupe de travail (GT) dédié dont les étudiants faisaient partie, même si leur taux de participation y était faible. À l'heure actuelle, le questionnaire employé pour les EEE n'est pas modifiable en fonction des besoins d'un enseignement en particulier : il s'agit du même formulaire à remplir pour chaque acquis d'apprentissage (AA), ce qui rend le système répétitif.

Les résultats de ces évaluations sont présentés en Conseil pédagogique par la coordinatrice qualité institutionnelle et si des AA posent un problème, elles sont identifiées par un code couleur spécifique. Si besoin, des actions d'amélioration sont envisagées. Les enseignants bénéficient d'un retour personnel par la coordinatrice qualité institutionnelle.

Le comité constate que le principal souci reste le faible taux de réponse aux EEE dans le bachelier en Diététique (7% en 2022). Dès lors, il est difficile de prendre des décisions pour le pilotage du programme sur la base des données recueillies. Pour pallier cela, l'établissement invite désormais les étudiants à remplir les questionnaires en classe avant les examens et en étant encouragés par l'enseignant. Le taux de participation global s'est amélioré depuis, mais la HE recherche encore d'autres façons (non coercitives) d'augmenter la participation des étudiants aux EEE.

- 6 Le comité remarque la présence d'une représentation étudiante au niveau de la section via les délégués (bon relai d'information dans la gestion quotidienne du cursus). Toutefois, il existe un souci au niveau du conseil étudiant de l'établissement où un désinvestissement est observé (traduit par la démission du président et de la vice-présidente du conseil étudiant). L'hypothèse avancée par l'établissement cible le changement de la législation concernant les associations sans but lucratif qui amènerait davantage de contrôle et donc davantage de travail administratif pour les membres du conseil étudiant.

Stratégie et priorisation des objectifs de l'établissement et de l'entité

- 7 Le comité note que la HELdB dispose d'un plan stratégique institutionnel 2021-2026 où l'intégration de la qualité dans le processus de gouvernance est mise en exergue dans l'objectif n°7 du plan stratégique 2021-2026. C'est dans le cadre de ce plan stratégique qu'une centralisation des structures et des processus administratifs a été entamée.
- 8 Le comité observe que la haute école s'est largement saisie des recommandations adressées par les experts AEQES lors de l'évaluation de suivi de 2017-2018 et en a tiré parti dans l'élaboration du plan d'action qui a suivi cette évaluation. Il constate néanmoins qu'il reste difficile pour la section Diététique de prioriser les actions prévues dans son plan d'action. Ainsi, la quasi-totalité des actions du « projet de plan d'action actualisé 2023-2028 » transmis dans le cadre de cette évaluation continue ont pour date d'échéance l'année 2023-2024 et leur mise en œuvre reposent sur les enseignants de la section. Lors de la visite d'évaluation continue, les échanges avec les parties prenantes à l'initiative de ce projet de plan d'action ont pu mettre en évidence qu'elles ont conscience de cette problématique et que le plan va être retravaillé.

Caractère explicite de la démarche d'amélioration continue

- 9 Malgré un renouvellement des outils liés à la communication interne (gestion informatisée des UE et des PAE, déploiement d'Office 365, mise à jour du campus numérique, etc.), le comité note que trouver l'information adéquate reste difficile pour certains utilisateurs. Ceci est souvent un effet indirect de la multiplication des canaux.

Toutefois, le comité souligne que la communication quotidienne entre les différentes parties prenantes internes est perçue comme simple et efficace (échanges de mails et plateforme numérique).

RECOMMANDATIONS

- 1 Expliciter les rôles et responsabilités respectives de la coordination qualité institutionnelle, de la coordination de section et des relais qualité dans des fiches de fonction formalisées et accessibles aux parties prenantes internes afin de rendre leurs missions et actions plus visibles.
- 2 Ajuster la charge de travail et le nombre d'heures dédiées à la fonction de coordination de section.
- 3 Pérenniser et former les relais/référents qualité au sein des sections de la HE afin de faciliter l'implémentation des outils et processus de la démarche qualité dans tout l'établissement.
- 4 Établir des indicateurs clairs pour mesurer l'aboutissement des actions menées et pouvoir sensibiliser un plus grand nombre de parties prenantes tout en explorant la mesure des impacts des initiatives mises en place. Il serait intéressant d'analyser la manière dont la section Diététique applique des mécanismes d'amélioration continue assimilé à une approche PDCA.
- 5 Formaliser davantage les réunions de section (en définir notamment la fréquence et la durée) et les planifier bien à l'avance dans l'agenda des enseignants afin d'avoir un maximum de personnes présentes.
- 6 Envisager un meilleur moment pour compléter les EEE et expliciter auprès des étudiants l'intérêt de ces dernières afin d'augmenter leur taux de participation. Établir également un calendrier périodique de ces évaluations pour éviter un trop-plein de questionnaires à compléter.
- 7 Expliciter davantage le rôle de délégué et celui du Conseil étudiant (via des fiches de fonction mises à disposition des étudiants par exemple). Envisager une façon de valoriser l'engagement dans la représentation étudiante.
- 8 Prioriser les actions du projet de plan d'action actualisé 2023-2028 et en redéfinir les échéances tout en diversifiant davantage les porteurs d'actions pour ne pas surcharger les enseignants.
- 9 Définir pour les différents canaux de communication la teneur des messages s'y retrouvant afin de faciliter la recherche d'informations.

Critère B

Les évolutions apportées par l'établissement/l'entité contribuent à la dynamique d'amélioration du programme/cluster, en particulier au regard de sa pertinence, de sa cohérence interne, de son efficacité et de son équité. La communication de l'établissement/l'entité est actualisée en conséquence.

CONSTATS ET ANALYSES

Pertinence du programme

- 1 Depuis l'évaluation de suivi de 2017-2018, le comité note que la section diététique de la HELdB propose maintenant des stages d'immersion en milieux professionnels dans les trois blocs. Un des objectifs de cette modification est de permettre aux étudiants de mieux appréhender la réalité professionnelle et les différentes facettes du métier. Pour cela, un stage d'observation de 8h chez un diététicien a été placé en bloc 1 et un stage d'observation participative en cuisine de collectivité de 70h a été introduit en bloc 2.

Le stage du bloc 1 est la seule occasion pour les étudiants d'aller observer la pratique dans un cabinet privé et ils en sont satisfaits. L'organisation du stage présent en bloc 2 pose davantage question auprès du comité en termes de pertinence et d'apport pédagogique étant donné l'absence de vérification par les professeurs des tâches à effectuer par les étudiants en amont (certains se retrouvent à ne faire que le nettoyage et la cuisine) et l'inadéquation des lieux de stage choisis (pas nécessairement d'encadrement de la part d'un professionnel de la diététique).

- 2 Le comité observe qu'un travail réflexif d'équipe a également été réalisé concernant l'amélioration des travaux de fin d'études des étudiants (notamment au niveau du référencement des sources bibliographiques) depuis le plan d'action de 2018. Le cours de « méthodologie de la recherche » a été revu et les étudiants se sentent armés et accompagnés dans la réalisation de leur TFE.
- 3 Le comité observe, en termes de communication externe, la refonte du site internet de l'établissement pour le rendre plus convivial et une modification du logo de la HE qui impacte positivement son image de marque. Toutefois, aucune action propre à la section Diététique n'est envisagée dans le plan d'action actualisé 2023-2028 en matière de communication externe.

Cohérence du programme

- 4 Le comité souligne les nombreuses initiatives qui ont été déployées par la section Diététique à la faveur d'une plus grande cohérence du programme : développement d'épreuves intégrées dans les différentes UE diététique pour augmenter l'interdisciplinarité entre les enseignements, mise en situation professionnelle des étudiants via une salle de consultation, amélioration de l'AA « études de cas » afin de la rendre plus pratique, etc. Bien que ces modifications présentent parfois des résultats inégaux (la suspension de la salle de consultation pour non-disponibilité des locaux par exemple), elles témoignent d'une réflexion continue sur la cohérence du programme.
- 5 Le comité salue la nouvelle grille d'évaluation des stages commune aux quatre HE qui proposent le bachelier en Diététique. Cette dernière a été mise en place par le GT Groupement des diététiciens des hautes écoles de diététique, comprenant donc des enseignants du bachelier des quatre HE de la FWB. Elle a été testée et validée par les maîtres de stage lors des activités d'insertion professionnelle. Toutefois, cette grille est surtout adaptée à certains secteurs (comme l'hospitalier et le catering) et moins à d'autres (comme l'agro-alimentaire).
- 6 Dans le cadre de la réflexion autour de l'approche programme en cours de réalisation dans la HE, le canevas des fiches UE va être revu et rédigé par une équipe pédagogique afin que le contenu de certains cours corresponde davantage aux attentes du monde professionnel. En effet, un déséquilibre est ressenti au niveau du temps dédié à la pratique diététique par rapport aux sciences fondamentales.
- 7 Le comité note avec intérêt l'introduction des deux nouvelles orientations (écologie alimentaire et industrie alimentaire) dans le programme du bloc 3 qui témoignent de de l'intérêt aux nouveaux enjeux émergents en lien avec le cursus.

Efficacité et équité du programme

- 8 La haute école partage une nouvelle cuisine avec l'École secondaire Émile Gryson. Celle-ci est adaptée aux besoins de la formation concernant les cours de cuisine pratique du bloc 2. Toutefois, le problème persiste avec la cuisine pour les cours de bloc 1 car cette dernière, non-conforme, n'est pas adaptée aux enseignements. L'établissement a conscience de cette problématique technique et recherche une solution pérenne.
- 9 Le comité note que le service d'aide à la réussite (SAR) fonctionne bien dans la section, les étudiants le connaissent et en sont satisfaits. Les points positifs du SAR mis en avant sont des remédiations bien ciblées et une bonne disponibilité de l'enseignant coordinateur de ce service.
- 10 Le comité constate que des formations continues pédagogiques sont proposées aux enseignants au sein de l'établissement sur le temps de midi. Par ailleurs, un technopédagogue a été engagé par la HELdB et organise, entre autres, des formations pour aider les enseignants à s'approprier les nouvelles technologies dans leurs activités d'apprentissage. Ces activités de formation sont bien appréciées par le corps enseignant mais le manque de temps libéré ou disponible nuit à leur participation.

La HE permet également aux enseignants de participer à des congrès de diététique tant en Belgique qu'à l'étranger afin de mettre leurs connaissances à jour et de nouer des liens avec le monde professionnel.

RECOMMANDATIONS

- 1 Revoir l'organisation du stage en bloc 2 pour s'assurer de son encadrement et de sa pertinence pédagogique par rapport aux enjeux de la profession de diététicien.
- 2 Définir une stratégie de communication externe axée sur la section Diététique (notamment en mettant en avant les différentes initiatives du programme) afin de renforcer l'intérêt de candidats potentiels.
- 3 Rétablir la salle de consultation afin de continuer la mise en situation professionnelle, élément important pour rendre l'approche plus concrète.
- 4 Finaliser le projet de révision des fiches UE et s'assurer du lien des cours scientifiques fondamentaux avec la diététique en se questionnant sur la pertinence de certaines connaissances ou compétences dans la pratique de la diététique.
- 5 Adapter, en concertation avec les quatre HE, la grille d'évaluation des stages commune afin qu'elle convienne mieux aux différents secteurs de la diététique ou réfléchir à la création d'une deuxième grille plus spécifique au domaine agro-alimentaire (en fonction des possibilités).
- 6 Aménager une nouvelle cuisine pour les cours techniques de bloc 1 afin qu'elle soit adaptée à la formation.
- 7 Valoriser et encourager la participation des enseignants aux différentes formations proposées par l'établissement (que ce soit dans le cadre des après-midis pédagogiques ou des congrès de diététique).

Critère C

La culture qualité de l'entité, au service de l'amélioration continue de son (ses) programme(s), s'appuie tant sur l'engagement individuel et collectif de toutes les parties prenantes que sur des procédures et des outils identifiés.

CONSTATS ET ANALYSES

Culture qualité de l'établissement et de l'entité

- 1 Bien qu'il existe une dynamique d'amélioration des outils et des procédures qualité venant des autorités académiques et de la coordination qualité institutionnelle, ceux-ci sont encore peu connus des diverses parties prenantes internes et la formalisation de la démarche dépend surtout aujourd'hui du rythme des évaluations externes menées par l'AEQES.

Cette situation s'explique, entre autres, par l'importante crise institutionnelle que l'établissement a traversée, mais le comité relève que la HE en a conscience et travaille à une appropriation de la démarche qualité par les parties prenantes internes à travers différents chantiers (pérennisation et formation des relais qualité des sections par exemple).

Implication des parties prenantes

- 2 Lors de la préparation de cette évaluation du bachelier en Diététique, une analyse SWOT de la section a bien été réalisée afin de recueillir le point de vue des différents acteurs (enseignants, étudiants et anciens étudiants diplômés depuis deux ans maximum dont la section avait les coordonnées personnelles). Par la suite, lors de la réunion annuelle des maitres de stages (mai 2023), une analyse SWOT a également été effectuée avec les professionnels de terrain.
- 3 Le comité constate que les étudiants ne sont pas impliqués dans la démarche qualité, ni même au courant de son existence et de son fonctionnement. Ils sont sollicités de manière indirecte à travers les EEE, mais ne sont pas associés à la dynamique qualité interne, ni à la préparation des évaluations (dossier d'autoévaluation, élaboration du plan d'action, etc.) à l'exception de l'analyse SWOT mentionnée ci-dessus.
- 4 De même, le comité note que l'engagement des enseignants dans la démarche qualité est inégal. Cela semble s'expliquer en partie par le fait qu'il y a peu d'enseignants engagés à temps plein dans la section Diététique et que l'établissement peine à les impliquer davantage dans les réflexions à ce sujet (peu de réponses aux enquêtes envoyées).
- 5 Concernant l'implication du monde professionnel, le comité constate que la demi-journée « rencontre avec les maitres de stage » est fort appréciée par ces derniers et salue cet événement qui donne lieu à des échanges productifs. Les maitres de stages sont toutefois demandeurs de pouvoir contribuer davantage par leurs retours aux évolutions du programme.
- 6 Le comité constate qu'il n'existe pas un réseau *alumni* propre à la HELdB, mais que sa création est l'un des projets de l'établissement. Concernant plus spécifiquement la section Diététique, les anciens étudiants sont inscrits à l'union professionnelle des

diététiciens de laquelle ils reçoivent une newsletter reprenant les actualités du métier. À l'échelle de la HE toutefois, rien n'est formalisé concernant les *alumni*.

Adéquation entre les valeurs et la qualité

- 7 Les valeurs de l'établissement identifiées dans le Dav remis au comité sont la confiance, la communication et la participation. L'adéquation entre ces valeurs et la démarche qualité s'exprime à travers l'objectif 7 du plan stratégique de la HELdB (cf. ci-dessus, critère A). Néanmoins, la démarche qualité doit continuer à se développer pour renforcer l'adhésion des parties prenantes à ces valeurs et à la démarche qualité.

RECOMMANDATIONS

- 1 Expliciter et pérenniser les différents chantiers en cours concernant la démarche qualité et informer les parties prenantes internes et externes des avancées de ceux-ci afin de les impliquer et de susciter leur intérêt.
- 2 Multiplier les contacts avec le monde professionnel en vue de soutenir le développement du programme et de contribuer à son amélioration continue.
- 3 Mettre en œuvre un réseau *alumni* afin de favoriser, entre autres, le partage d'expérience entre les anciens et les nouveaux étudiants.
- 4 Envisager des actions visant à renforcer l'appropriation par les différentes parties prenantes des valeurs promulguées (par exemple, à travers une charte ou des activités collectives axées sur les valeurs défendues par l'établissement).
- 5 Favoriser des projets et des initiatives départementales concernant la démarche qualité, de manière à aplanir l'effet « top-down » et à motiver les parties prenantes internes à y participer.

Conclusion

En pleine période d'ajustements, la HELdB a pris à cœur l'intégration d'une démarche qualité à tous les niveaux de l'établissement. Les moyens déployés pour l'atteinte de cet objectif sont passés par la structuration et l'institutionnalisation de procédures et de processus, mais une pérennisation doit encore s'effectuer. Toutefois au vu du contexte institutionnel compliqué de ces dernières années, couplé à la crise sanitaire, les efforts mis en place sont à souligner.

Le comité conclut que la motivation de l'établissement à développer des actions visant une dynamique d'amélioration continue du programme s'avère prometteuse et il encourage la HELdB à peaufiner son cycle PDCA, à redéfinir son projet de plan d'action 2023-2028 et à développer des indicateurs précis de manière à pouvoir analyser les impacts des différentes initiatives mises en place.

Au sein de la section Diététique, la HELdB tend vers une stabilité entre la direction et la coordination de la section. Cette stabilité est nécessaire pour permettre d'avancer et pérenniser les actions déjà en place ou en cours dans le plan d'action du programme en Diététique. Néanmoins, le point d'attention pour l'établissement est l'implication des parties prenantes internes de ce programme à la démarche qualité.

Droit de réponse de l'établissement



Évaluation
Diététique
2023-2024

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

La Haute Ecole tient vivement à remercier l'AEQES et les experts présents pour l'évaluation du cursus Diététique. La direction et les équipes pédagogiques ont beaucoup apprécié le caractère ouvert et constructif des échanges qui ont alimenté les réflexions et la qualité des recommandations proposées. Cette évaluation externe s'inscrit dans une dynamique positive de la Haute Ecole.

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Critère / Dimension	Rubrique ¹	Point ²	Observation de fond

Nom, fonction et signature de l'autorité académique dont dépend l'entité



Etienne GICQUEL
Directeur du département des sciences et techniques

Nom et signature du coordonnateur de l'autoévaluation



Catherine MEYFROID
Coordinatrice qualité